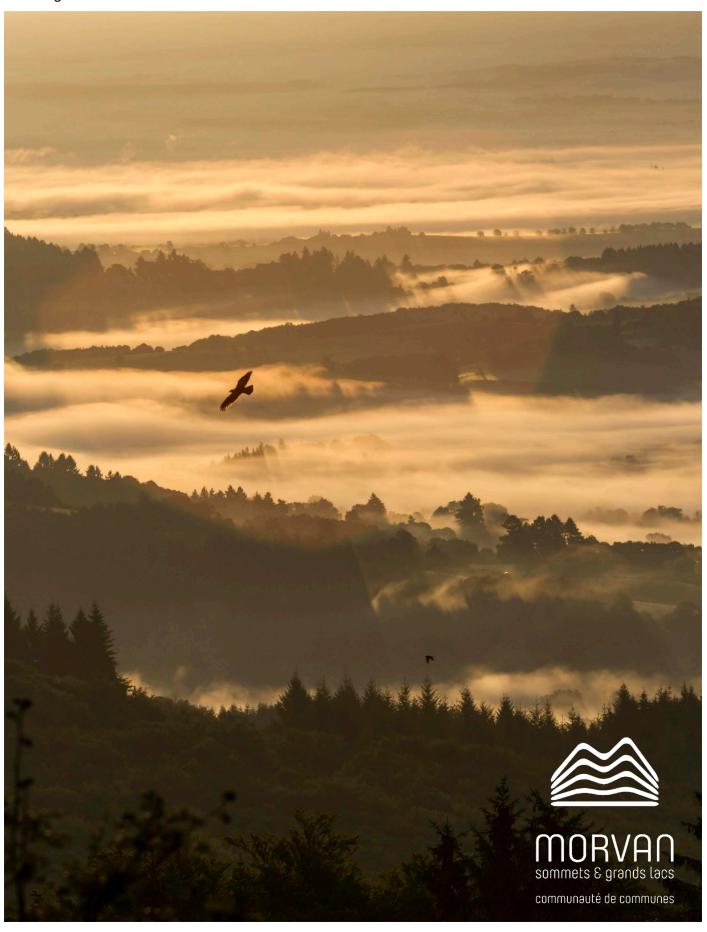
MORVA SOMMETS ET GRANDS LACS Le magazine de votre communauté de communes n°3 - Janvier 2021





VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- 3. Election du Président et du bureau communautaire
- 4. Vos conseillers communautaires
- 5. COVID-19, les services de la communauté de communes sont restés mobilisés
- 6. Quelques initiatives en images

ÉCONOMIE & ATTRACTIVITÉ

- 7-8. Un plan de relance ambitieux pour aider les entreprises en difficulté et soutenir la reprise économique
 - 9. Pose de la première pierre du nouveau multiservices de Saint-Martin-du-Puy
 - 9. Création d'un commerce à Saint-Brisson
- 10-12. Ils ont choisi le Morvan
 - 13. Pari gagnant pour le concours «Essayez la Nièvre»
 - 14. Une journée d'intégration réussie pour les étudiants château-chinonais

SANTÉ, SOCIAL & MOBILITÉ

- 15. La recherche de professionnels de santé se poursuit
- 16. Situation sanitaire du Haut Morvan
- 17. La Mission Locale Nivernais Morvan accompagne les jeunes dans leurs projets
- 18. A Lormes, les travaux de la crèche, cité des enfants et relais d'assistants maternels ont débuté
- 18. Les transports scolaires

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE & TOURISME

- 19-20. Aménagement des tours des lacs, point d'étape
 - 21. Mise en place d'un parcours pédagogique pour les élèves des Grands Lacs du Morvan
 - 22. Retour sur la saison touristique 2020
 - 23. Activités de pleine nature

CULTURE

- 24. Pose de la première pierre de la Cité muséale
- 25-26. Morvan, terre de cinéma

Photo de couverture : «Rapace» Toine du Morvan - Photographie nature http://toinedumorvan.fr

ÉDITO du Président



L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent dans notre pays, qui a déjà de graves répercussions humaines, sociales et économiques. Face à cette situation inédite, la communauté de communes a dû adapter ses méthodes de travail pour, plus que jamais, assumer ses missions de service public.

Elle a ainsi dès le premier confinement, alors que la plupart des activités étaient à l'arrêt, continué d'assurer les services essentiels à la population, notamment le ramassage des déchets. Dans le même temps, elle a agi au plus près de nos entreprises en échangeant avec nombre d'entre elles. Cette présence nous a permis de récolter des informations essentielles à la construction d'un plan de relance qui se veut ambitieux.

Malgré ce contexte difficile, les Morvandiaux ont su également prouver leur ténacité. Cette année a été marquée par des élans de solidarité entre habitants, par la volonté de nos commerçants, artisans, restaurateurs et hôteliers qui ont su, sous la pression, réinventer leurs pratiques. Enfin, nos professionnels des secteurs de la santé et du social nous ont prouvé, une fois encore, leur engagement auprès des habitants de notre territoire.

Nous pourrons nous appuyer sur cette belle énergie pour mener à bien les nombreux projets à venir et bâtir un avenir à la hauteur de notre Morvan.

Pailleurs Voenx 202/ Regio Blanchot

Election du Président et du oureau communautaire

les 6 années à venir.

A 67 ans. René Blanchot, retraité de la SNCF, est maire de Glux-en-Glenne depuis 2008. Lors de la précédente mandature, il était Vice-Président en charge de l'environnement. Il est également Président de la Mission Locale Nivernais Morvan.

Le 17 iuillet 2020 à Arleuf. le conseil communautaire Le Président a souhaité confier à chacun et chacune a élu René Blanchot, Président de la communauté de des 7 Vice-Présidents et aux 6 autres membres du communes Morvan Sommets et Grands Lacs, pour bureau communautaire des missions ayant pour obiectif le développement du territoire et la bonne gestion des services publics.

> Le bureau a reçu délégation du conseil communautaire pour se prononcer sur les projets inférieurs à 25 000 €, l'attribution des aides aux entreprises, des subventions aux associations, etc.



PRÉSIDENT René BLANCHOT



1ER VICE-PRÉSIDENT Fabien BAZIN Economie et attractivité, Numérique



2ème VICE-PRÉSIDENTE Marie-Christine GROSCHE Tourisme



3ème VICE-PRÉSIDENT Daniel MARTIN Activités de pleine nature,



Culture, Sport, Vie associative



4ème VICE-PRÉSIDENT Jean-Luc VIEREN Voirie. Travaux sur les Portes du Morvan



5ème VICE-PRÉSIDENTE Marie LECLERCO Action sociale, Habitat, Mobilité



6ème VICE-PRÉSIDENTE Martine DAOUST Education, Santé



7ème VICE-PRÉSIDENTE Chantal-Marie MALUS Finances, Economie et attractivité du Haut Morvan



MEMBRE DU BUREAU Patrice GRIMARDIAS

Environnement et gestion des déchets des Portes du Morvan Chantiers d'insertion, SPANC



MEMBRE DU BUREAU Brigitte GAUDRY

Emprunts et subventions, Travaux du Haut Morvan



MEMBRE DU BUREAU Denise FOUCAULT

Environnement et gestion des déchets du Haut Morvan



MEMBRE DU BUREAU Marc BONNOT Forêt



MEMBRE DU BUREAU Jean-Pierre GIRARD

Environnement et gestion des déchets et travaux des Grands Lacs du Morvan



MEMBRE DU BUREAU Patrice JOLY

Agriculture, Economie et attractivité des Grands Lacs du Morvan

VOS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Le conseil communautaire est l'organe qui est chargé de gérer les affaires de la communauté de communes, il est composé de 50 élus issus des 34 communes de la collectivité (il y a entre 1 et 7 élus par commune, en fonction du nombre d'habitants).

Il gère toutes les questions qui ne sont pas déléguées au bureau communautaire et au Président (vote du budget, engagement des grands projets, etc.).

ALLIGNY-EN-MORVAN

Marie-Christine GROSCHE Christine PIN

ARLEUF

Jean-Luc BLANDIN Brigitte DUVERNOY

BAZOCHES

Jean-Marie PAUTRAT

BLISMES

Marc PERRIN

BRASSY

Jean-Sébastien HALLIEZ Emmanuel RABEUX

CHALAUX

Patrice GRIMARDIAS

CHÂTEAU-CHINON CAMPAGNE

Brigitte GAUDRY Serge DUSSAULE

CHÂTEAU-CHINON VILLE

Chantal-Marie MALUS Laurent SOULLARD Sophie MALTHE André BUTTIGHOFFER Sandrine BONDOUX Jean-Max GLORIFET Sylvain MATHIEU

CHÂTIN

Eric JUSSIERE

CHAUMARD

Jean-Pierre BILLARD

CORANCY

Martine DAOUST

DOMMARTIN

Fabienne PETITRENAUD

DUN-LES-PLACES

Fabien BUSSY

EMPURY

Patrick LOISY

FÂCHIN

Marc BONNOT

GIEN-SUR-CURE

Laurent COTTIN

GLUX-EN-GLENNE

René BLANCHOT

GOULOUX

Christiane GADREY

LAVAULT-DE-FRETOY

Denise FOUCAULT

LORMES

Fabien BAZIN Andrée LUTREAU Christian PAUL Danièle PERROT

MARIGNY-L'EGLISE

Philippe DAUVERGNE

MONTIGNY-EN-MORVAN

Eric GALLOIS

MONTSAUCHE-LES SETTONS

Marie LECLERCQ Jean-Pierre GIRARD

MOUX-EN-MORVAN

Pascal RATEAU Christian LETEURTRE

ONLAY

Daniel MARTIN

OUROUX-EN-MORVAN

Florence BERLO Patrice JOLY

PLANCHEZ

Laurent LIBRERO

SAINT-AGNAN

Georges FLECQ

SAINT-ANDRE-EN-MORVAN

Daniel GRANGER

SAINT-BRISSON

Michel GOBILLON

SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN

Abel MOURA

SAINT-LEGER-DE-FOUGERET

Bernard DETILLEUX

SAINT-MARTIN-DU-PUY

Jean Luc VIEREN

SAINT-PEREUSE

Chantal BERNIER

COVID-19, les services de la communauté de communes sont restés mobilisés

LES SERVICES TECHNIQUES

Pendant la crise sanitaire liée au coronavirus, et grâce à la mobilisation des agents de collecte et de déchetterie venus en renfort, la collecte des déchets en porte-à-porte a pu être réalisée dans des conditions quasi-normales pour faire tourner ce service essentiel à la population.

Les déchetteries, ouvertes pendant le premier confinement pour les professionnels ont pu réouvrir progressivement aux usagers à partir du 11 mai, puis aux horaires habituels à partir du 15 juin.

Depuis le mois d'avril, les agents en charge du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), de l'entretien des bâtiments et espaces verts, des chantiers d'insertion et de la voirie ont continué d'exercer leurs missions sur le terrain.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les agents administratifs ont continué d'exercer l'ensemble de leurs missions en télétravail.

LES SERVICES ÉCONOMIQUES

Les agents de développement, épaulés par les agents de l'office de tourisme, ont réalisé, dès les premiers mois de confinement, des entretiens téléphoniques auprès de 1 000 entreprises. Ce travail, essentiel, a permis d'identifier les conséquences de la crise sur chacune d'entre elles et leur donner, si besoin, des informations sur les aides existantes et leurs modalités.

Ce travail a permis de dresser un premier bilan des conséquences de la crise sur le tissu économique local, qui a servi de base de travail pour construire le plan de relance intercommunal (voir page 7).

LES SERVICES CULTURELS

Les bibliothèques, ont pu mettre en place pendant le confinement des services alternatifs, avant de réouvrir progressivement avec des conditions d'accueil et des horaires aménagés.

L'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs a dû à nouveau fermer ses portes depuis la fin octobre. Les cours reprennent à compter du 11 janvier pour les mineurs uniquement et dans les établissements recevant du public qui le permettent.

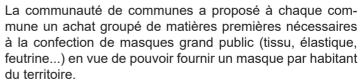
Le musée des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique et le Mémorial de Dun-les-Places, fermés pendant les confinements, ont pu bénéficier de quelques mois de répit et ouvrir leurs portes cet été jusque mi-octobre.

L'OFFICE DE TOURISME

Si les bureaux d'information touristique ont pu ouvrir cet été, ils ont dû fermer leurs portes pendant le second confinement.

Ce qui n'empêche pas les agents de travailler activement à la préparation de la prochaine saison notamment.

Une commande groupée de matières premières



Chaque commune a ainsi pu coordonner la confection des masques grâce à la solidarité de ses habitants.

La communauté de communes a également coordonné la distribution de masques provenant du Département et de la Région auprès des communes.



Quelques initiatives en images



CARTE INTERACTIVE

En novembre, la communauté de communes publiait une carte interactive des commerces en activité pendant le confinement : boutiques ouvertes, click and collect, systèmes de livraison ou à emporter...



Par des petits mots et des petites attentions, vous avez été nombreux à remercier les agents de collecte et à saluer leur travail.

MERCI À VOUS!

VISITE VIRTUELLE

L'équipe du musée des nourrices et des enfants de l'Assistance publique, avec la complicité des bibliothécaires et artistes du Morvan avaient concocté un riche programme pour la nuit des musées. À force de décalage, la réalité les a dépassé et ils ont dû annuler.

Qu'à cela ne tienne, ils vous ont proposé un avant-goût en vidéo, à regarder chez vous.











Un plan de relance ambitieux pour aider les entreprises en difficulté et soutenir la reprise économique

La crise sanitaire actuelle, d'une ampleur inédite, a et aura très certainement de graves répercussions sur l'avenir de certaines entreprises du pays et du territoire intercommunal.

Dans l'exercice de sa compétence économique, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a souhaité s'engager auprès des entreprises de son territoire, en lançant un plan de relance structurant, qui vient en complément des aides de l'Etat et de la Région.

À la suite d'une présentation de Fabien Bazin, Vice-Président en charge de l'économie et de l'attractivité, le conseil communautaire a voté le 5 octobre 2020 un plan de relance ambitieux à hauteur de 760 000 €.

Ce plan de relance a pour objectif d'aider les entreprises en difficulté, de soutenir la reprise et le développement d'activités économiques sur le territoire.

Pour vérifier votre éligibilité et obtenir les dossiers de demande de subventions, les agents de développement de la communauté de communes se tiennent à votre disposition :

Pour les demandes concernant le **Haut-Morvan** (autour de Château-Chinon) :

Anne Demange

anne.demange@ccmorvan.fr - 03 86 79 48 87

Pour les demandes concernant les Portes du Morvan (autour de Lormes) :

Eric Lefebvre

eric.lefebvre@ccmorvan.fr - 03 86 22 31 62

Pour les demandes concernant les **Grands Lacs du Morvan** (autour de Montsauche-Les Settons) :

Christophe Ferney

christophe.ferney@ccmorvan.fr - 03 45 23 00 10

Pour l'accompagnement pour le classement des hôtels :

Florence Saugeras

florence.saugeras@ccmorvan.fr - 03 86 22 82 74

Les principales mesures du plan de relance

Après des entretiens téléphoniques tout au long des 3 mois de confinement auprès d'environ 1 000 entreprises pour identifier les conséquences de la crise sur chacune d'entre elles et la création d'un guide méthodologique pour leur donner des informations sur les aides existantes et leurs modalités, le plan de relance comprend notamment les actions suivantes :

L'EXONÉRATION DE LA REDEVANCE D'EN-LÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (REOM) 2020

Pour l'ensemble des entreprises qui y sont soumises (à l'exception des supermarchés, épiceries, banques et assurances qui sont restés ouverts pendant cette période).

L'EXONÉRATION DE LA CONTRIBUTION FON-CIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)

Pour les secteurs du tourisme, de la restauration, de la culture et du sport, à hauteur des 2/3 des sommes dues en 2020.

UNE AIDE AUX LOYERS ET AUX CRÉDITS IMMOBILIERS

Prise en charge de 3 mois de loyers ou du prorata des annuités d'emprunt liées à l'achat d'immobilier à hauteur de 2 000 € maximum (demande à effectuer avant le 1er février 2020).

UN PROGRAMME POUR FINANCER LES IN-VESTISSEMENTS IMMOBILIERS DES ENTRE-PRISES

Financement des investissements liés à la rénovation des vitrines, à l'accessibilité des locaux et à la modernisation des locaux, à hauteur de 40% maximum du montant de l'investissement et avec un plafond d'aides de 10 000 €.

UN FONDS D'AVANCES REMBOURSABLES en partenariat avec la Région

Prêt à taux nul sans garantie ni caution compris entre 3 000 et 15 000 €.

UN PROGRAMME POUR FINANCER LES INVESTISSEMENTS MATÉRIELS DES ENTRE-PRISES en partenariat avec la Région

Financement des investissements matériels ou immatériels des entreprises, à hauteur de 40% maximum du montant de l'investissement et avec un plafond d'aides de 10 000 €.

LE FINANCEMENT D'ACTIONS COLLECTIVES

Portées par des associations ou des coopératives (ex : opération chèques-cadeaux portée par une association de commerçants, suivi spécifique des entreprises en difficulté par la Boutique de Gestion, animation d'un marché...).

L'ACCOMPAGNEMENT POUR LE CLASSEMENT DES HOTELS OU LEUR RENOUVELLEMENT

Mise en place d'un groupement de commandes et prise en charge de 50% du coût du classement.

Des dizaines de dossiers de demande d'aide sont déià arrivées à la communauté de communes !



Opération chèques-cadeaux à Château-Chinon

Le 12 septembre dernier, à l'occasion du salon des associations de Château-Chinon, l'opération chèques-cadeaux a été lancée. L'action est financée par la communauté de communes dans le cadre du plan de relance, en partenariat avec Oh Morvan, Commerçants et Artisans et la CCI Nièvre.

René Blanchot, Président de la communauté de communes, a remis à l'association les chèques-cadeaux d'une valeur totale de 5 860 €. Des premiers chanceux ont pu bénéficier de l'opération en tentant leur chance à la roue de la fortune proposée par l'association. Ils ont ainsi pu remporter des chèques-cadeaux à dépenser chez les commerçants et artisans adhérents.



Pose de la première pierre du nouveau multiservices de Saint-Martin-du-Puy

Dans le cadre de son engagement pour la revitalisation des centres-bourgs et du commerce de proximité, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs porte le projet de création d'un multiservices à Saint-Martin-du-Puy, en partenariat avec la commune.

Ce nouveau bâtiment abritera un atelier de boulangerie, une boutique avec un espace bar, un point poste et une terrasse attenante au bar.

Le projet, d'un montant total de 615 000 € est cofi-

nancé par l'Etat (277 000 €), l'Europe (67 000 €), la région (148 000 €), la communauté de communes et la commune de Saint-Martin-du-Puy.

Plusieurs personnes se sont déjà montrées intéressées pour gérer ce multiservices et ont d'ores et déjà rencontré Jean-Luc Vieren, maire de la commune. Le choix du gérant se fera début 2021 à la suite d'une mise en concurrence.

Les travaux ont débuté en juillet 2020 pour une ouverture prévue avant l'été 2021.



La communauté de communes accompagne le projet de création d'un commerce associatif qui comprendra un café, une épicerie et un gîte à Saint-Brisson, initié par l'association « Bougeons à Saint-Brisson » et la commune.

Si la commune de Saint-Brisson ne compte que 280 âmes, elle est un lieu incontournable du Morvan, avec la présence de la Maison du Parc qui accueille 50 000 visiteurs par an et de nombreux sites et activités touristiques aux alentours qui consolideront la viabilité économique de ce futur commerce.

Le bâtiment identifié pour accueillir l'activité, au cœur

du village, est en cours d'acquisition par la communauté de communes. Si tout se passe comme prévu, les travaux devraient débuter courant 2021 pour une livraison en 2022.

L'association Bougeons à Saint-Brisson organisera bientôt une consultation pour donner un nom au lieu, avis aux inspirés ...

Le projet, d'un montant total de 798 000 €, est cofinancé par l'Etat, la Région, l'Europe, le Département, le SIEEEN, la communauté de communes et la commune de Saint-Brisson





ILS ONT CHOISI LE MORVAN

Portrait de 4 couples qui ont choisi le Morvan pour créer leur entreprise.

Sylvie et Hervé ont repris le Relais des Lacs à Planchez



Contacts :

https://www.lerelaisdeslacs.com 03 86 78 41 30

f Le Relais des Lacs Réouverture : printemps 2021 Sylvie et Hervé Savary se rencontrent à Lille en 2000, il est directeur d'hôtel, elle est commerciale.

À la suite d'un accident de la route, il est grièvement blessé et ne sait pas s'il remarchera un jour, c'est le déclic. Ils achètent et rénovent leur premier hôtel en Corrèze, puis un second. Ils partent ensuite vivre 3 ans au Maroc. À leur retour, ils posent leurs valises en Camargue où ils reprennent un commerce, le « démon de l'hôtellerie » les reprend et ils se mettent à la recherche de leur prochaine affaire.

En janvier 2019, le couple visite un établissement à Planchez, dans une région qu'il ne connaît pas. C'est un double coup de coeur, pour l'hôtel et pour le Morvan, ils en sont persuadés « il y a un vrai potentiel touristique pour cette région ».

Hervé et Sylvie s'installent avec on vous reçoit en toute simpli leurs deux enfants (12 et 17 ans) à avec beaucoup de générosité ».

Planchez. L'hôtel-restaurant le Relais des Lacs ouvrira le 8 avril 2019.

Si les premières saisons sont bonnes, ces deux hyper-actifs ne se reposent pas sur leurs lauriers et regorgent de projets.

Le couple a lancé cet hiver d'importants travaux de rénovation pour les 35 chambres de l'hôtel, ambiance cocooning et décoration personnalisée pour donner ce petit supplément d'âme. À la mi-mars, ils ouvriront également un gîte pour 8 personnes avec vue sur l'étang du village.

Le Bistrot du Relais des Lacs bénéficiera lui aussi d'un relooking, tout en restant fidèle à son ADN : des produits frais, locaux, une carte courte qui change régulièrement, une excellente carte des vins et surtout, une ambiance conviviale « pas de cravate ni de costume trois pièces, on vous reçoit en toute simplicité, avec beaucoup de générosité ».





Après deux CAP pâtisserie et boulangerie à Vierzon, Fleur Thomas et Florian Gobard, 26 et 22 ans, ont choisi Château-Chinon pour ouvrir leur boulangerie-pâtisserie.

A la recherche d'un lieu pour monter leur première affaire, c'est d'abord le local à reprendre qui les a attiré dans la capitale morvandelle. Entourés d'une vendeuse et d'un pâtissier, leur projet se concrétise le 9 octobre dernier avec l'ouverture de leur boutique, au centre-ville de Château-Chinon.

Débuter leur activité ne leur aura laissé que très peu de temps pour eux cette année. Ainsi, s'ils admirent la vue imprenable sur la campagne morvandelle depuis leur labo, Fleur et Florian n'ont pas encore eu la chance de profiter des environs. L'un de leurs objectifs pour 2021 sera donc d'arriver à se dégager un peu de temps pour découvrir leur nouveau territoire.

Modeste, Florian concède à demi-mot que la clientèle est «plutôt satisfaite», un client présent dans la boutique nous oppose un avis beaucoup plus tranché en affirmant que «tout est délicieux !». À la vue de la vitrine ce jour-là, nous voulons bien le croire sur parole...

Informations pratiques:

Pour goûter les produits de Fleur et Florian, rendez-vous Boulevard de la République à Château-Chinon Ouvert tous les jours, sauf le jeudi, de 6h00 à 19h00



Informations pratiques:

L'Echoppe Odessa, 6 place des Roches à Lormes, est ouvert du jeudi au dimanche : 10h-12h et 14h-18h (horaires élargis à partir du printemps) tél. 03 86 29 09 53

f L'Echoppe Odessa

(iii) lechoppeodessa

Claire et Mathieu donnent une seconde vie à l'ancienne école de Lormes

et Mathieu Kochen investissent les locaux de l'ancienne école primaire de Lormes pour lancer leur nouvelle aventure.

Tout a commencé pendant les premiers mois de confinement, Mathieu, restaurateur Ivonnais, est confiné dans sa résidence secondaire morvandelle avec deux comparses américains : David et Rob. Ensemble. ils lancent avec succès des plats à emporter dans un petit marché de producteurs à Gâcogne. À la sortie du confinement et à la demande générale, ils ouvrent un restaurant à Lormes dans les locaux de la Recvcl'.

À la recherche d'un lieu pour créer leur activité, ils tombent sous le charme de l'ancienne école primaire lormoise, c'est la naissance d'«Odessa, l'école».

Très vite, Claire ouvre dans une partie du bâtiment « L'Echoppe Odessa », une boutique qui propose des articles vintages, des produits et bijoux artisa-

En décembre 2020, Claire Hoffmann naux, de la décoration et des vins naturels.

> Mathieu, de son côté, se projette déjà dans le restaurant qui ouvrira ses portes avant l'été 2021. Comme on ne change pas une équipe qui gagne, seront également de la partie David et Rob (ce dernier, qui devait repartir à Los Angeles fin avril, n'a iamais pu s'v résoudre, il a donc fait une demande de visa dans la Nièvre). Du côté de l'assiette, les amis restent fidèles aux valeurs qui leur sont chères : du bio. du local, à un prix accessible.

> Dans la cour de l'école, les projets fourmillent aussi : jeux pour enfants, concerts, coin détente... Ils souhaitent créer un lieu à leur image : créatif, accueillant et convivial.

> Comme le travail et les projets ne les effraient pas, le couple réfléchit déjà à occuper l'espace au premier étage du bâtiment. Gageons que Claire et Mathieu nous réservent encore de jolies surprises!



Informations pratiques:

Proximarché de Montsauche-Les Settons Ouvert du lundi au samedi: 8h-12h30 et

Marina et Lionel sont à la tête de l'épicerie de Montsauche-Les Settons

nel Berg, originaires de Côte d'Or, ont repris l'épicerie de Montsauche-Les Settons.

Après des carrières, lui dans la grande distribution, elle dans l'administratif et la comptabilité, le couple éprouve un certain ras-le-bol et souhaite changer de vie en ouvrant un petit commerce.

Il tombe alors sur une petite annonce pour la reprise de l'épicerie de Montsauche. Tombés amoureux du territoire, ils quittent tout pour s'installer dans le Morvan.

L'intégration de leurs deux enfants à l'école est un succès. Le couple est charmé par l'accueil chaleureux qui leur est réservé par les habitants qui, de leur côté, louent le professionnalisme et la gentillesse de leurs nouveaux épiciers.

En mars 2019, Marina Giunchi et Lio- Si dans leur projet initial, Lionel devait reprendre seul le commerce avec un appui administratif de Marina, l'affaire se développe et très vite cette dernière est occupée à temps plein. En 2020, Adeline, leur employée rejoint l'aventure.

> Il faut dire que le couple n'a pas lésiné pour satisfaire sa clientèle : les horaires d'ouverture ont été étendus, ils proposent également un large choix de produits bio, du vrac et des produits régionaux.

> Pendant le confinement, ils adaptent leurs horaires et organisent un service de drive plébiscité par les habitants, qu'ils ont décidé de maintenir.

> Pour les prochaines années, le couple a de la suite dans les idées, Marina nous promet «des beaux projets en cours»...À suivre donc!

Pari gagnant pour le concours «Essayez la Nièvre»



Un joli « coup de PUB »

- 6 émissions TV sur TF1, M6, France 3
- 5 émissions radio : Europe 1, France Bleu, Radio Classique, Radio Morvan...,
- 15 articles de presse nationale (Le Monde, le Figaro, l'Express, l'Obs...) et spécialisée (Etourisme, Veille info tourisme, la Gazette des communes...),
 5 vidéos de portraits des
- 5 vidéos de portraits des familles réalisées et diffusées par France 3 Bourgogne.

L'opération médiatique est un réel succès puisque les retombées presse sont estimées à plus de 600 000 €.

L'Agence d'Attractivité et de Développement Touristique de la Nièvre, le Conseil Départemental, le Pays Nivernais Morvan, le Pays Val de Loire Nivernais et les dix Communautés de Communes du département se sont réunis cet été autour de l'opération inédite « Essayez la Nièvre ».

L'objectif est triple : développer l'attractivité du département, soutenir les prestataires touristiques et convertir en réalité les aspirations de citadins à un changement de vie à la campagne.

Le principe de l'opération est simple, permettre à 100 familles ayant un projet de changement de vie de découvrir le département grâce à une semaine de vacances gratuite, une sorte de période d'essai avant de sauter le pas.

L'opération est un succès, la presse s'empare du sujet et les inscriptions se multiplient. Au final, ce sont 573 familles qui auront participé au concours.

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs a eu le plaisir d'accueillir 10 familles. Ces dernières ont pu profiter de notre territoire tout en bénéficiant d'un accompagnement et de conseils personnalisés pour faciliter leur éventuelle installation dans le Morvan. Parmi ces 10 familles, deux sont déjà en recherche active d'un logement sur le territoire.



Une journée d'intégration réussie pour les étudiants château-chinonais

Le jeudi 3 septembre s'est tenue la journée d'intégration des étudiants de Château-Chinon, à l'initiative des établissements et de la communauté de communes.

A cette occasion, des élèves du lycée des métiers François Mitterrand, du lycée agricole, du CFPPA et de l'école de la Deuxième Chance se sont retrouvés au lycée des métiers F. Mitterrand puis sont partis à la découverte des partenaires de la carte découvertes jeunes (voir ci-dessous) et de la Mission locale à travers un jeu de piste dans la ville, organisé par des enseignants.

Ils ont ensuite découvert des associations présentes pour l'occasion qui ont proposé des ateliers pour permettre aux jeunes de tester certaines activités : bloc d'escalade avec Morvan Oxygène, ateliers hip-hop et danse du monde avec Just Mouving, dessin avec l'atelier Huit-Dix Arts Plastiques, atelier batucada et concert offert par l'école de musique intercommunale, etc. Quelques jeux surprises ont également agrémenté cette rencontre des associations.

Les membres des trois équipes gagnantes du jeu de piste se sont vus remettre des chèques-cadeaux valables chez les adhérents de l'association artisanale et commerciale Oh! Morvan et des places de cinéma gratuites. Ces prix ont été remis par René Blanchot, Président, Martine Daoust, Vice-Présidente en charge de l'éducation et de la santé et Chantal-Marie Malus, Vice-Présidente et maire de Château-Chinon Ville.

En soirée, les élèves ont pu se restaurer autour d'un buffet offert par les deux lycées et profiter d'un concert du groupe l'Elu Terrien, financé par la communauté de communes.



Distribution de la « carte découvertes jeunes »

Pour la deuxième année consécutive, la communauté de communes a distribué gratuitement la « carte découvertes jeunes » à l'ensemble des élèves du lycée des métiers François Mitterrand, du lycée agricole, du CFPPA et de l'école de la Deuxième Chance. Cette carte locale a été créée afin de mieux les accueillir et favoriser leur intégration sur le territoire. Elle leur permet de bénéficier de réductions chez un ensemble de partenaires pour les inciter à découvrir, pratiquer ou accéder à des activités dans les domaines de la culture, des sports, des loisirs et de la vie pratique.

La recherche de professionnels de santé se poursuit

En France, le milieu rural connaît une inquiétante pénurie de professionnels de santé. Le territoire intercommunal n'est pas épargné : départ à la retraite de 2 médecins à Château-Chinon au 31 décembre dernier, prochain départ à la retraite du médecin d'Ouroux-en-Morvan, manque de professionnels sur Lormes et Montsauche-Les Settons.

Même s'il est difficile de croire que seules des solutions locales permettront d'améliorer de manière notoire et durable cette situation, la communauté de communes se bat pour doter son territoire d'une offre de soins adaptée à la population.

Depuis 2017, la communauté de communes passe des contrats avec différents chasseurs de tête en partenariat avec le Pays Nivernais Morvan et le Département de la Nièvre, ce qui a permis l'installation de plusieurs professionnels de santé dans les maisons médicales du territoire ces dernières années (médecins généralistes, dentistes et kinésithérapeutes).

Pour attirer des professionnels de santé, la communauté de communes publie également des annonces dans des magazines spécialisés (magazine « jeunes MG » de janvier 2021, site internet « Réseau Pro Santé ») ou sur des sites généralistes (Le bon coin).



Un groupement de commandes pour l'achat de défibrillateurs

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Afin de développer l'installation de défibrillateurs sur son territoire, le conseil communautaire a souhaité proposer aux communes, aux entreprises et aux associations de notre secteur un groupement de commandes pour l'achat et la maintenance de



Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) et les faire ainsi bénéficier de conditions financières avantageuses.

15 seront commandés et installés en 2021 sur le territoire.

Les élus et professionnels de santé saisissent le Directeur de l'Agence Régionale de Santé sur la situation sanitaire du Haut Morvan

Alors que le secteur du Haut Morvan ne dispose plus que d'une seule médecin généraliste en activité libérale depuis le 1er janvier dernier, René Blanchot, Président, Martine Daoust, Vice-Présidente en charge de la santé à la communauté de communes, Patrice Joly, Conseiller départemental et Patrick Vilain, gestionnaire de la maison médicale de Château-Chinon ont souhaité alerter Pierre Pribile, Directeur de l'Agence Régionale de Santé sur cette situation sanitaire très préoccupante.

Il lui est demandé d'intervenir de manière urgente pour trouver une solution qui permette de garantir un accès satisfaisant aux professionnels de santé et notamment, une intervention des moyens médicaux existants au sein du groupement hospitalier départemental, cette organisation ayant d'ailleurs été créée pour favoriser la mutualisation des moyens et améliorer l'organisation sanitaire du territoire.

L'Etat s'est engagé en 2019 à salarier 400 médecins en zones rurales, dont un devait être affecté à l'hôpital de Château-Chinon. Si cette mesure apparaît satisfaisante, elle n'est pas suffisante car elle ne garantit pas le recrutement de ce professionnel.



Il a été rappelé au Directeur de l'ARS qu'il n'avait pas une obligation de moyens mais uniquement une obligation de résultats garantissant l'égalité de traitement entre l'ensemble des citoyens de la région qu'il a en responsabilité.

En attendant l'installation de nouveaux médecins généralistes sur le Haut Morvan, les professionnels de santé s'organisent

Les professionnels et responsables de santé du territoire souhaitent rassurer la population pendant cette période de recrutement de nouveaux médecins à l'hôpital et à la maison de santé de Château-Chinon.

Si vous êtes patient de la maison de santé, vous continuerez à y être accueilli. Pour les nouveaux arrivants ou patients sans médecin traitant, les demandes seront étudiées au cas par cas. La maison médicale se tient à votre disposition pour vous renseigner si besoin.

Un projet est en cours de finalisation pour, comme lors de la première période de confinement, permettre aux pharmaciens référents de renouveler les ordonnances dans des cas bien précis comme les ordonnances qui concernent une pathologie chronique bien stabilisée. Votre pharmacien est aussi votre interlocuteur de santé qui saura vous conseiller.

Pour les visites à domicile, il sera possible très prochainement, de mettre en place une visite de télémédecine en lien avec votre médecin depuis chez vous en présence de votre infirmier.

Pour les situations d'urgence, la prise en charge reste l'appel au 15 ou au 18.

Les autorités sanitaires, les élus et structures qui ont la compétence sanitaire se mobilisent pour vous apporter les solutions les plus sécurisantes et le plus rapidement possible.

Quoi qu'il en soit, ne négligez pas votre santé, protégez-vous et prenez soin de vous!

Informations pratiques:

Maison pluridisciplinaire de santé, 38 Rue Jean Marie Thévenin - 58120 Chateau-Chinon Tél : 03 86 85 14 15

La Mission Locale Nivernais Morvan accompagne les jeunes dans leurs projets



Le 15 octobre dernier, un Ciné Rencontre a été organisé à Château-Chinon par La Fabrique Emploi et Territoires en partenariat avec la Mission Locale, Webtvdoc, Sceni qua non et la communauté de communes.

Une matinée riche qui a permis à une soixantaine de participants de découvrir des entreprises du territoire à travers des minis-reportages réalisés par les jeunes de la Mission Locale et d'échanger avec leurs dirigeants. La Mission Locale Nivernais Morvan accompagne tous les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un soutien ou tout simplement d'un conseil.

Chaque jeune peut rencontrer un conseiller qui l'accompagne dans la réalisation de son projet, en s'appuyant sur ses compétences et celles des partenaires de la Mission Locale Nivernais Morvan : entreprises, Pôle Emploi, organismes de formation, services sociaux, associations professionnelles de la santé, du logement ...

LA GARANTIE JEUNES

La garantie jeunes de la Mission Locale propose un accompagnement d'un an pour la mise en œuvre d'un projet (emploi, formation, etc.) et la montée en autonomie.

Après une série d'ateliers pour démarrer avec les bons outils (CV, simulations d'entretiens, aides à la recherche de stages, etc.), la Mission Locale propose un suivi individuel et collectif pour accompagner le jeune tout au long de son parcours. Ce dernier bénéficiera d'une allocation mensuelle pour le soutenir dans ses démarches.

LA PLATEFORME LOGEMENT

La plateforme logement de la Mission Locale a vocation à faciliter l'installation et le maintien dans leur logement des jeunes (stagiaires, apprentis, étudiants, jeunes en situation précaire, financière ou familiale, etc.).

Elle dispose ainsi d'un parc d'hébergement de 51 places à loyers très modérés, comprenant des résidences sociales, des colocations, mais également des logements individuels.

Via un suivi individuel, une conseillère logement met en place un accompagnement socio-éducatif à destination des jeunes hébergés, elle organise également des actions d'animations collectives.

LA PLATEFORME MOBILITÉ

La plateforme mobilité de la Mission Locale a vocation à proposer des solutions de transport pour toute personne en situation d'accès à l'emploi ou à la formation.

Les navettes formations permettent notamment d'effectuer des trajets jusqu'à Château-Chinon pour une formation, un rendez-vous ou un cours de conduite.

La plateforme mobilité dispose également d'un parc de véhicules en location, à la semaine ou au mois, constitué de voitures avec ou sans permis de conduire et de scooters.

Pour contacter la Mission Locale :

tél.: 03 86 85 10 77

Retrouvez la Mission Locale:

- à Château-Chinon, 6 Place Notre-Dame : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h,
- à Lormes, au Centre Social, quartier Henri Bachelin : le mercredi matin,
- à Montsauche, au Centre Social, Place Marcel Mariller : le lundi après-midi.













ENFANCE

A Lormes, les travaux de la crèche, cité des enfants et relais d'assistants maternels ont débuté



Pour favoriser la natalité et l'installation de jeunes couples sur le secteur de Lormes, la communauté de communes porte le projet de création d'un bâtiment regroupant :

- une crèche pouvant accueillir une dizaine d'enfants,
- une cité des enfants,
- un relais d'assistants maternels.



Le première phase du projet, à savoir le désamiantage de l'ancienne cantine de l'école primaire, a été réalisée pendant les vacances de Toussaint. Les travaux ont donc pu débuter en novembre dernier.

Si toutes les conditions sont réunies, le chantier devrait être livré fin 2021.

MONTANT GLOBAL : 1 015 564 €



MOBILITÉ

Transports scolaires

Dans le dernier magazine de la communauté de communes, étaient évoqués certains dysfonctionnements dans la gestion du service des transports scolaires. En cause, un règlement régional pas toujours adapté à notre territoire rural.

À la suite d'une réunion le 3 octobre dernier à Rouy en présence de Michel Neugnot, Vice-président de la Région en charge des transports, la quasi-totalité des difficultés rencontrées par les familles pour la création de points d'arrêt pour le transport scolaire des élèves a été étudiée et acceptée par la Région.

Cependant, des points de blocages subsistent ; Marie Leclercq, Vice-Présidente en charge des affaires sociales, et un groupe de travail composé d'élus communautaires mèneront une réflexion sur une éventuelle prise de la compétence «transports scolaires» par les services de la communauté de communes.

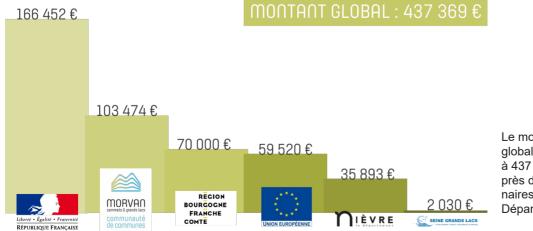
Aménagement des tours des lacs, point d'étape



Au lac de Chaumeçon, l'un des 24 ouvrages de franchissement de zones humides réalisés en 2020

Dans le dernier magazine, publié en janvier 2020 (disponible en ligne sur www.ccmorvan.com), nous vous présentions un projet de réaménagement des tours des lacs de Chaumeçon, Saint-Agnan, Pannecière et des Settons.

La plupart des travaux ont pu être réalisés avant la saison touristique 2020 : réalisation d'ouvrages de franchissement de zones humides, balisage, travaux d'abatage, création de pontons, remplacement de 40 mètres de la grande passerelle des Settons etc.. Seuls les travaux de remplacement de la grande passerelle de Saint-Agnan, perturbés par les intempéries, ont dû être reportés.



Le montant d'investissement global pour ce projet s'élève à 437 369 €, subventionné à près de 75% par nos partenaires (Europe, Etat, Région, Département).

A Saint-Agnan, les travaux de la grande passerelle se poursuivent

Depuis le début de l'année 2020, de nombreux aménagements ont été réalisés sur les 9 km du sentier qui fait le tour du lac de Saint-Agnan. Des travaux d'abattage et de taille d'arbres ont été menés pour sécuriser le sentier, les ouvrages de franchissement des zones humides existants autour du lac ont été réhabilités et renforcés, enfin, des fossés et passages busés ont été créés.

Les intempéries ont retardé le remplacement de la grande passerelle

Une forte pluviométrie en début 2020 a entraîné une montée du niveau du lac qui était supérieur d'1 mètre à la cote habituelle dans les premiers mois de l'année, empêchant les travaux de remplacement de la grande passerelle prévus à cette période.

Depuis lors, le niveau du lac de Saint-Agnan a fait l'objet d'une surveillance hebdomadaire et de points réguliers entre la communauté de communes, l'ONF et les entreprises BBF (Saint-Péreuse) et Eco River (Sommant) dans le but d'entamer le plus rapidement possible ces travaux.



Le chantier a débuté en septembre

Les conditions étant enfin réunies pour lancer le chantier, les travaux de remplacement de la grande passerelle ont débuté le 29 septembre 2020.

La première étape, essentielle, consistait à visser et ancrer à plus de 2 mètres de profondeur des pieux métalliques qui supporteront la structure bois de la passerelle. La deuxième phase des travaux, en cours, est la mise en place de toute la structure bois, platelage et garde-corps.

Si tout se passe comme prévu, les travaux devraient aboutir en début d'année 2021!

Les projets en cours et à venir

AU LAC DE PANNECIÈRE

Une convention sera signée avec l'Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs (EPTB), pour favoriser l'aménagement et la valorisation touristique du site. Une étude sera également lancée pour définir la stratégie de développement et d'aménagement du lac de Pannecière, avec tous les acteurs privés et publics du lac.



AU LAC DES SETTONS:

Le contrat de station du lac des Settons a été signé par l'ensemble des partenaires en 2019. Grâce à ce dispositif, ce sont près de 13 millions d'euros d'investissement public et privé qui seront engagés dans les années à venir pour concrétiser les différents projets de développement autour du lac.

Un plan de gestion paysagère vise également à développer l'économie du site tout en garantissant sa préservation.

AU LAC DU CRESCENT:

En 2021-2022, un projet d'aménagement autour du lac du Crescent sera créé.



Afin de faire découvrir aux élèves du bassin pédagogique de Montsauche-Les Settons les activités de pleine nature, nautiques et terrestres, disponibles sur leur territoire d'enseignement et de vie, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, l'association Activital et l'Association pour le Groupement des Ecoles du Secteur de Montsauche ont signé le 23 septembre 2020 une convention pour la mise en place d'un parcours pédagogique.

Grâce à cette convention, la communauté de communes, via son Vice-Président en charge des activités de pleine nature, Daniel Martin, s'est engagée à financer annuellement à hauteur de 15 000 €, 90 heures d'encadrement dispensées par des moniteurs diplômés de l'association Activital, soient 7

journées réparties sur l'année et une rencontre finale au cours du mois de juin pour environ 90 élèves des écoles primaires du secteur de Montsauche-Les Settons.

L'Association pour le Groupement des Ecoles du Secteur de Montsauche, quant à elle, prendra en charge le transport des élèves. Elle s'est engagée également à développer, en lien avec l'association Activital, un programme pédagogique composé des activités nautiques et terrestres et de temps théoriques en classe permettant de créer un fil conducteur sur l'année scolaire pour développer auprès des élèves leur connaissance du territoire du Morvan et de ses richesses.

La convention est établie pour 3 années scolaires à compter de la rentrée 2020.



Retour sur la saison touristique 2020

La saison touristique, qui semblait incertaine sur de nombreux points, s'est finalement avérée positive. Un doute subsitait, à savoir si les visiteurs seraient ou non au rendez-vous... ils étaient là!



Le Fantastic PicNic, organisé par l'Office de Tourisme au lac des Settons a été une réussite.

Le Morvan : une destination idéale pour l'été 2020

Sans même savoir quelles seraient nos libertés de circulation durant l'été, dès le printemps, les destinations nature, à l'instar du Morvan, ont été très vite désignées comme lieu idéal de vacances pour l'été 2020 : de grands espaces, une nature préservée, des lacs, de multiples possibilités d'activités en solo ou en petit groupe, des lieux dépaysants et bien souvent inconnus...

Les atouts que le territoire met en avant depuis des années sont soudain apparus comme une évidence pour le « grand public ».

Le Morvan a reçu les éloges de la presse nationale et des blogueurs de voyage comme le Lonely Planet, Ouest France...

Cette forte affluence estivale a permis de «limiter la casse» de la crise sanitaire pour les nombreux commerces, notamment les prestataires touristiques.

Le Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme, présidé par Marie-Christine Grosche, réfléchit à la prise en compte de cette nouvelle affluence, pour gérer au mieux les flux pour les saisons à venir.



Les plus beaux treks

A la fin de la saison estivale, durant une dizaine de jours, le territoire a eu le plaisir de recevoir Laurent Bouit et son équipe pour la réalisation d'un épisode de la série « les plus beaux treks » spécial Morvan.

Le documentaire d'une heure a principalement été tourné sur le territoire de la communauté de communes et met en avant, sous un angle inédit, les multiples activités sportives de pleine nature praticables en Morvan. Après une première diffusion en novembre dernier sur la chaîne Voyages, il sera diffusé sur France 5 au printemps 2021.

Glux-en-Glenne, sacrée «Capitale Morvandelle de la luge» par le journal Autun-Infos



«Avec les récentes et abondantes chutes de neige, la commune de Glux-en-Glenne connaît une affluence digne de sa traditionnelle Fête des Myrtilles estivale.

Et s'il y avait un titre de capitale morvandelle de la luge à décerner, René Blanchot, l'édile, pourrait aisément le revendiquer, tant il avait de modèles différents sur la neige.

Sur les fesses, sur le ventre, à deux, tout seul, toutes les formes de glissade étaient permises... De quoi oublier un temps la crise sanitaire.»

Photo et texte Bastien MIGAULT 03/01/2021

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Les acteurs du vélo se mobilisent pour rouvrir les pistes de descente de Breuil

Le site de la forêt de Breuil Chenue sur la commune de Dunles-Places comporte 3 pistes de descente labellisées auprès de la Fédération Française de Cyclisme, et également 3 pistes d'enduro fortement utilisées par les pratiquants, clubs et associations.

A la suite de la sécheresse de cet été, le site a été fermé à cause d'arbres dangereux. Un grand nombre d'entre eux ont dû être débités à l'automne dernier. Le 9 janvier dernier, les acteurs du vélo en Morvan (associations, amateurs, élus et agents communautaires) se sont retrouvés pour mener un chantier bénévole afin de restructurer les pistes et ainsi permettre la réouverture du site.

L'occasion également d'échanger sur les projets et évènements de chaque structure !



Une nouvelle base trail au départ de Lormes



Après la création de 3 bases trail composées chacune de 3 circuits de différents niveaux de difficulté au départ de Glux-en-Glenne, Château-Chinon et Moux en Morvan en 2016, une nouvelle base sera créée au départ de Lormes au printemps 2021. Elle comprendra, elle aussi, plusieurs circuits sur un mode polycentrique.

Des circuits pour pratiquer le gravel en Morvan

Dès la saison 2021, des circuits d'itinérance « Gravel » seront créés à destination des pratiquants de cette nouvelle tendance du cyclisme. Les amateurs pourront télécharger les traces GPX des différents circuits pour découvrir ou redécouvrir le Morvan autrement !





mence maintenant sa profonde transformation.

C'est à l'aplomb d'un trou béant que les élus et partenaires se sont réunis le 19 octobre dernier pour officialiser le lancement des travaux. La pose de la première pierre marque en effet, le début de ce programme ambitieux porté par le Département et la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

Il est encore un peu tôt pour se projeter et imaginer comment sera cette future Cité muséale qui devrait ouvrir en 2023. Pourtant, la place de ce trou béant, marque déjà la connexion des deux musées. En effet, le projet de l'architecte Patrick Mauger est dense : l'entrée principale se fera par la Maison du Morvan située plus bas. La Cité sera alors entièrement tournée vers le centre-ville. Dans le haut, un grand pavillon central, dédié à l'accueil des visiteurs reliera les deux musées. réception. Des jardins paysagers offriront une vue im- tation des deux musées.

Imaginé il y a 10 ans, le projet de la Cité Muséale comprenable sur les paysages du Morvan. Des salles de conférences, d'animation compléteront l'ensemble. La future Cité Muséale sera ainsi un outil culturel chargé d'apporter un nouveau souffle économique pour la ville de Château-Chinon et la Région.

> Les musées deviendront plus accessibles à tous. Leurs collections seront réorganisées dans le respect de leurs donateurs. Le musée du Septennat devenu musée du Cadeau Diplomatique proposera des éléments de compréhension sur les enjeux de la diplomatie internationale. Le musée du Costume qui deviendra le musée Mode et Textile, grâce à l'acquisition de pièces contemporaines, déclinera la silhouette féminine en nous questionnant sur l'émancipation de la femme.

En attendant l'ouverture, la Cité Muséale prend forme et contribue déjà à l'élan économique du territoire, no-Il abritera des espaces d'exposition ou une salle de tamment pour les entreprises travaillant à la réhabili-

Calendrier des travaux

| PHA SAGE DES TRAVAUX | 2020 | | 2021 | | | | 2022 | |
|--|---------|---------|----------------------|---------|---------|---------|----------------------|---------|
| | 3è trim | 4è trim | 1 ^{er} trim | 2è trim | 3è trim | 4è trim | 1 ^{er} trim | 2è trim |
| Pavillon d'accueil, galerie et chaufferie | | | | | | | | |
| Musée du costume | | | | | | | | |
| Musée du septennat | | | | | | | | |
| Maison du Morvan | | | | | | | | |

Malgré le contexte de crise sanitaire, les travaux ne sont pas interrompus. Les phasages décrits ci-contre sont liés aux conditions climatiques de l'hiver qui peuvent générer un décalage de planning.

UNE QUESTION AU SUJET DU CHANTIER?

03 86 28 92 80

@ chantier.citemuseale@nievre.fr

POUR SUIVRE L'EVOLUTION DU PROJET:

Cité Muséale de Château-Chinon

www.nievre.fr















Morvan Terre de cinéma

Croiser Clovis Cornillac dans les rues de Lormes pour le tournage du Film «Les Vétos». Gérard Depardieu. Catherine Frot et Gérald Daroussin à Château-Chinon pour le film «Des Hommes» ou encore Virginie Hocg à Arleuf pour «Meurtre en Morvan»... les Morvandiaux se sont presque habitués à la vie de tournage! Comment expliquer cette attractivité? Gaëlle Laurent. déléguée régionale au Bureau d'Accueil des Tournages de Bourgogne-Franche-Comté* a accepté de répondre à nos questions.

Interview de Gaëlle Laurent, déléguée régionale au Bureau d'Accueil des Tournages de Bourgogne-Franche-Comté



Sur le tournage du film « Ogre» 2020 ©Bureau d'Accueil des Tournages de Bourgogne-Franche-Comté

Quelles sont les missions principales du Bureau d'Accueil des Tournages Bourgogne-Franche-Comté ?

Nous avons deux missions principales :

L'accueil des tournages via des services gratuits et accessibles à toutes les sociétés de production qui souhaitent tourner sur le territoire : renseignements sur les types de tournages, mise à disposition de bureaux de production, de documentation, logistique, démarches administratives, la recherche de figurants, de techniciens et de comédiens et surtout le repérage, la recherche de sites.

Notre seconde mission est la promotion de la Région et de ses ressources auprès des professionnels de l'industrie cinématographique et audiovisuelle au niveau national et international.

Les villages morvandiaux ont accueilli de nombreux tournages ces dernières années, comment expliquez-vous cette attractivité ?

L'attractivité du Morvan s'explique par la beauté de ses paysages, sa nature sauvage, sa grande force, c'est sa ruralité.

Pour le film «Des Hommes» par exemple, Lucas Bel-

vaux, le réalisateur, était à la recherche d'un village rural, authentique, il a trouvé son bonheur à Château-Chinon.

Quelles sont les retombées pour les territoires qui accueillent des tournages ?

Je tiens particulièrement à souligner l'impact économique d'un tournage de film sur un territoire. Les retombées financières du film «Des Hommes» dans le Morvan sont d'environ 350 000 euros. Derrière un tournage, se sont des embauches locales : techniciens / comédiens / figurants et location de lieux (décors) et prestataires de services locaux + hôtellerie et restauration.

Le tournage d'un film permet également de promouvoir le territoire. Je pense au magnifique film «Le coeur noir des forêts» (un film de Serge Mirzabekiantz, tourné en partie à Montsauche) qui sortira en 2021 et dans lequel on pourra voir de superbes vues du Morvan.

Les équipes de tournage des «Vétos» (un film de Julie Manoukian, tourné en partie à Lormes) ont répété à de nombreuses reprises qu'ils ne pensaient pas que si près de Paris, il y avait des endroits aussi beaux.

Quels ont été les impacts du Covid-19 sur votre activité en 2020 ?

Les tournages ont dû cesser pendant le premier confinement, mais nous avons travaillé dur pour mettre en place des protocoles afin de reprendre au plus vite les tournages cet été. Au final, nous ne nous en sortons pas trop mal.

Les équipes de tournage du film «Ogre» (un film d'Arnaud Malherbe tourné cet été entre Quarré-les-Tombes et Arleuf), confinées en grande partie dans des petits appartements parisiens, ont d'ailleurs été enchantées de pouvoir revenir dans le Morvan.

Quelles sont les actualités du Bureau d'Accueil des Tournages dans le Morvan pour l'année 2021 ?

Des sorties de courts et longs métrages tournés dans le Morvan sont prévues en 2021.

Quant à de potentiels tournages, je suis en contact avec plusieurs personnes, mais je ne peux pas vous en dire plus, parce que les productions ne le souhaitent pas, et aussi, un peu, par superstition!

Affaire à suivre donc....

*Le Bureau d'Accueil des Tournages (BAT) est financé en grande majorité par la Région Bourgogne-Franche-Comté ainsi que par les départements de l'Yonne et de la Saône et Loire, la ville d'Avallon héberge gratuitement le BAT depuis ses débuts.



Carole Franck, Clovis Cornillac et Noémie Schmidt dans le film «Les Vétos», la scène est tournée à l'hôpital de Lormes

Vous rêvez d'apparaître dans un film ?
Vous êtes propriétaire de votre maison et êtes prêt
à accueillir une équipe de
tournage de 20 à 40 techniciens ?
Vous pouvez vous inscrire sur le site :
www.filmbourgognefranchecomte.com

Attention, vous ne deviendrez pas riche en devenant figurant ou en proposant un lieu de tournage, mais vous vivrez certainement une belle expérience!



Lucas Belvaux, réalisateur du film «Des Hommes» à l'avant-première, le 9 octobre 2020 à Ouroux-en-Morvan.

Passeurs d'Images

Lors du tournage du film «Des Hommes» à Château-Chinon, la communauté de communes avait mis à disposition la Maison du Morvan et les anciennes usines DIM pour permettre le bon déroulement du tournage. En échange, elle avait demandé le versement d'une subvention de 3 500 € à Sceni Qua Non, une association qui oeuvre pour l'accès au cinéma pour tous dans la Nièvre.

La subvention a alimenté le dispositif d'éducation à l'image «Passeurs d'Images» :

- un atelier de programmation avec les lycéens du LEGTA qui ont organisé une séance publique du film de Marc Perroud «*Tant que les murs tiennent*» et animé eux-mêmes un débat en présence du réalisateur et d'un membre de son équipe,
- un atelier de réalisation documentaire sur 5 jours avec le centre social de Montsauche-Les settons, animé par Marc Perroud sur le thème de la révolte.



Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs

Place François Mitterrand BP8 58120 Château-Chinon

tél. 03 86 79 43 99 contact@ccmorvan.fi

www.ccmorvan.com

Directeur de la publication : René BLANCHOT **Rédaction :** Laetitia STUBER, Clémence DAVENNE

Distribution: 6 800 exemplaires

Impression: CIA Graphic 58320 Pougues-les-Eaux

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ





